

Novotel Marseille Prado : grève contre la répression anti-syndicale et le vol d'heures !

Les femmes de chambre du Novotel Marseille Prado (8°) sont en grève reconductible depuis le mardi 17/11, avec le soutien de leur syndicat CNT-Solidarité Ouvrière.

Le groupe STN a racheté en janvier 2020, la société MEDIFRANCE, précédent prestataire du nettoyage des chambres de l'hôtel. Depuis, les femmes de chambre et le syndicat ne cessent d'alerter sur le non-paiement systématisé des heures complémentaires et supplémentaires.

Au lieu de se mettre en conformité, face aux menaces de procédures prud'homales, le sous-traitant fait la sourde oreille et joue la carte de la répression. Une procédure disciplinaire a été lancée contre la gouvernante du site, par ailleurs nouvelle représentante syndicale (RSS) de la CNT-SO, avec un entretien préalable au licenciement ce lundi 16/11. Les motifs sont bien entendus bidonnés, ce qui dérange fondamentalement STN, c'est que cette gouvernante refuse de jouer le jeu illégal de l'entreprise et fait remonter scrupuleusement le nombre d'heures véritablement effectuées par les salariées du site...

Avec ce mouvement de grève, l'équipe syndicale se bat pour un principe fondamental de notre syndicalisme : « *Un coup contre l'un-e d'entre nous, est un coup contre tous-tes !* ».

Les grévistes revendiquent :

- Abandon de la procédure disciplinaire pour la représentante CNT-SO
- Paiement intégral de toutes les heures travaillées

Alerté par le syndicat, le donneur d'ordre Novotel, ne peut ignorer la situation. Il doit prendre ses responsabilités et cesser de couvrir les actes de délinquance sociale de son sous-traitant !

Stop à la répression anti-syndicale ! STN voleur : paiement de toutes les heures !

